

Bonjour à tous,

RSM 89 (Réseau de Soutien aux Migrants de l’Yonne) est une association locale qui accompagne, en lien avec la CIMADE, une dizaine de migrants pour leur permettre de vivre dignement. RSM 89 s’efforce de répondre à leurs besoins les plus immédiats : un hébergement temporaire, quelques provisions de base, un accompagnement auprès de l’administration (à Auxerre, à Sens, à Dijon… ou à Paris).

Nous avons bénéficié pendant un peu plus d’un an d’une maison mise à disposition par des particuliers, ce qui nous a permis de loger 9 migrants. Nous n’aurons plus cette maison à partir de mi-mars 2015.

Nous sommes donc actuellement à la recherche de solutions d’hébergement pour tout ce petit monde : 2 familles avec enfants en bas âge et 2 célibataires dont un étudiant.

Nous explorons toutes les pistes possibles, à commencer par les voies officielles d’hébergements d’urgence qui, pour le moment, n’ont pas apporté de solutions concrètes.

Quelques pistes pourraient se concrétiser ; en effet, nous avons la possibilité d’héberger les deux familles et les célibataires dans des locaux :

* un logement pour une famille avec 100€ de charges
* un appartement pour deux jeunes à 530€ sachant que chacun d’eux pourrait participer à hauteur de 100€
* un dernier logement pour la seconde famille qui coûterait aussi 100€.

Il resterait donc 530€ à financer par mois, l'enjeu étant qu'ils ne dorment pas dehors, que leur avenir ne soit pas hypothéqué, qu'ils puissent scolariser leurs enfants dans les meilleures conditions possibles et qu'ils vivent dignement

Notre association fonctionne actuellement sans subvention ni aide publique et nos finances ne nous permettent pas d’assurer ces frais de logement.

C’est pourquoi nous sollicitons votre aide qui est nécessaire pour leur permettre d’avoir un toit. Chaque personne, chaque famille, si elle accepte, s’engage à verser 5, 10, 15, 20, 50 euros, ou plus, par mois, payable au mois, au trimestre ou à l’année.

RSM 89 est reconnue d’intérêt général ; vous pourrez donc bénéficier d’une déduction fiscale de 66% du montant de vos dons, dans la limite de 20% de votre revenu imposable, pour l’impôt sur le revenu.

Si vous avez un autre mode de financement ou un logement à proposer, tout est possible. Toutes les idées sont les bienvenues. Merci aussi de diffuser cet appel à vos réseaux.
D’avance, merci pour vos démarches, votre confiance et votre solidarité.

Amitiés.
Laure Pour RSM 89

Pour tout renseignement complémentaire :

* Une adresse mail : rsm89@delair.lautre.net
* Un téléphone (Catherine Maitre, trésorière) : O3 86 45 12 67



**Oui, je fais un don**

NOM ET PRÉNOM………………………………………………….

ADRESSE COMPLÈTE……………………………………………………………………….

…………………………………………………………………

TÉLÉPHONE………………………………………………..

ADRESSE E-MAIL…………………………………………….

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Je fais un **don mensuel** de | 5 euros | 10 euros | 15 euros | 20 euros | 50 euros | Autre montant :  |
|  |  |  |  |  |  |  |
| Je fais un don annuel de | 15 euros | 20 euros | 30 euros | 40 euros | 50 euros | Autre montant :  |
|  |  |  |  |  |  |  |

Cocher la case utile

Versements à effectuer à l’ordre de RSM89 et à adresser à la trésorière de RSM89 : Catherine Maître, les Quatre vents, 89130 Fontaines

Ou virement à Banque postale 1078098J025 (Réseau de Soutien aux Migrants 89)

**Oui, j’adhère à RSM89**

J’adresse un versement de 25 euros X … personne(s), soit……….. euros

**Merci de renvoyer ce coupon par mail (****rsm89@delair.lautre.net****) ou par courrier postal à Catherine Maître, Les Quatre Vents, 89130 Fontaines**